



**THE ISLAND REGULATORY AND  
APPEALS COMMISSION**  
Prince Edward Island  
Île-du-Prince-Édouard  
CANADA

# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

*Le communiqué suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

### — PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 20 décembre 2018 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a pris les décisions ci-dessous en matière de fixation des prix du pétrole. Elles seront en vigueur à compter de 0 h 1 le jeudi 20 décembre 2018.

- Le prix de l'essence diminuera de 2 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 2 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 2 cents le litre.
- Le prix du propane restera le même pour le moment.

En tenant compte des rajustements pour les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 101,9 et 103 cents le litre. Le prix à la pompe du diesel se situera entre 124,3 et 125,5 cents le litre, tandis que le prix maximal du propane continuera de se situer entre 76,8 et 78,7 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 87,4 cents le litre (taxes en sus).

Des inventaires plus élevés que la normale et la chute des prix du brut ont causé des réductions du prix de gros des produits raffinés, ce qui a permis le rajustement imprévu annoncé aujourd'hui.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 1<sup>er</sup> janvier 2019.